



**Count on it.**

**Manuel de l'utilisateur**

# Chargeur de batterie Flex-Force Power System™ 60 V MAX

N° de modèle 88602—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88605—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88610—N° de série 32000001 et suivants

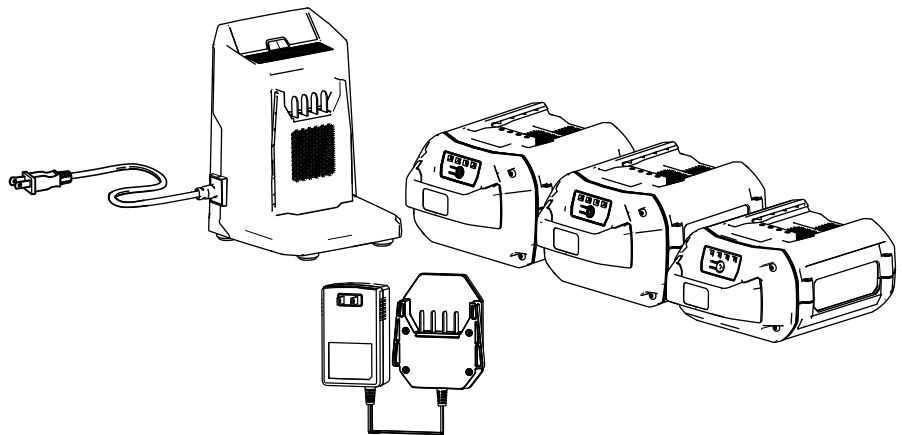
N° de modèle 88620—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88625—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88640—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88660—N° de série 32000001 et suivants

N° de modèle 88675—N° de série 32000001 et suivants



## **▲ ATTENTION**

### **CALIFORNIE**

#### **Proposition 65 - Avertissement**

**Le cordon d'alimentation de cette machine contient du plomb, une substance chimique considérée par l'état de Californie comme susceptible de provoquer des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.**

**L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.**

## **Introduction**

Cet ensemble batterie/chargeur est destiné au grand public. Les chargeurs de batterie modèles 88602, 88605 et 88610 sont conçus pour charger les batteries ion-lithium Toro Flex-Force modèles 88620, 88625, 88660 et 88675. Ils ne sont pas conçus pour charger d'autres batteries. L'utilisation de ces produits à d'autres fins que celles prévues peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Les modèles de batterie 88620, 88625, 88640, 88660 et 88675 sont conçus pour être utilisés avec la plupart des produits Flex-Force Power System™.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Pour plus d'information, y compris des conseils de sécurité, des documents de formation, des renseignements concernant un accessoire, pour obtenir l'adresse d'un dépositaire ou pour enregistrer votre produit, rendez-vous sur le site [www.Toro.com](http://www.Toro.com).

# **Sécurité**

## **IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

1. **CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS** – Ce manuel contient d'importantes consignes de sécurité et d'utilisation pour les batteries modèles 88620, 88625, 88640, 88660 et 88675, et le chargeur modèles 88602, 88605 et 88610.
2. Avant d'utiliser le chargeur de batterie, lisez toutes les instructions et les mises en garde qui apparaissent sur le chargeur de batterie, la batterie et le produit utilisant la batterie.
3. **PRUDENCE** – Pour réduire les risques de blessures, chargez les batteries modèles 88620, 88625, 88640, 88660 et 88675 uniquement avec le chargeur modèle 88602, 88605 ou 88610. Les batteries d'autres marques risquent d'exploser et de causer des dommages corporels ou matériels.
4. **ATTENTION** – vous pouvez causer un incendie ou un choc électrique si vous branchez le chargeur de batterie à une prise qui n'est pas de 120 V. Ne branchez pas le chargeur de batterie à une prise autre que 120 V. Pour un autre mode de connexion, vous pouvez, au besoin, utiliser un adaptateur configuré correctement pour la prise.
5. **PRUDENCE** – la batterie peut présenter un risque d'incendie ou de brûlure chimique en cas de mauvais traitement. Ne démontez pas la batterie. N'exposez pas la batterie à une température supérieure à 68 °C (154 °F) et ne l'incinerez pas. Remplacez toujours la batterie par une batterie Toro d'origine; l'utilisation de tout autre type de batterie peut entraîner un incendie ou une explosion. Conservez les batteries hors de la portée des enfants et dans leur emballage d'origine jusqu'au dernier moment avant de les utiliser.
6. Ces appareils sont conformes à la section 15 de la réglementation FCC. Leur utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ces appareils ne doivent pas créer de parasites nuisibles, et (2) ces appareils doivent tolérer les parasites reçus y compris ceux qui pourraient perturber leur fonctionnement.

## I. Formation à l'utilisation

1. Ne confiez pas l'utilisation ou l'entretien de cet appareil à des enfants ou à des personnes non compétentes. Ne confiez l'utilisation de l'appareil qu'à des personnes responsables, compétentes, qui ont lu et compris les instructions et sont physiquement aptes à l'utiliser et en faire l'entretien.
2. N'autorisez pas les enfants à jouer avec la batterie ou le chargeur de batterie; certaines législations imposent un âge minimum pour leur utilisation.

## II. Avant l'utilisation

1. Utilisez les appareils uniquement avec les batteries spécifiquement prévues. L'utilisation d'autres types de batterie peut créer un risque de blessure et/ou d'incendie.
2. N'utilisez pas la batterie ou le chargeur de batterie s'ils sont endommagés ou modifiés. Ils pourraient avoir un comportement imprévisible donnant lieu à un incendie, une explosion ou un risque de blessure.
3. Si le cordon d'alimentation relié au chargeur de batterie est endommagé, contactez un dépositaire-réparateur agréé pour le faire remplacer.

## III. Utilisation

1. N'utilisez pas de batteries non rechargeables.
2. Ne chargez la batterie qu'avec le chargeur spécifié par Toro. Un chargeur convenant à un certain type de batterie peut créer un risque d'incendie s'il est utilisé avec une autre batterie.
3. Ne chargez la batterie que dans un endroit bien aéré.
4. N'exposez pas la batterie ou le chargeur de batterie au feu ou à des températures au-dessus de 100 °C (212 °F).
5. Suivez toutes les instructions de charge et ne chargez pas la batterie hors de la plage de température spécifiée dans les instructions. Vous risquez sinon d'endommager la batterie et d'accroître le risque d'incendie.
6. Dans des conditions d'utilisation abusive, du liquide peut jaillir hors de la batterie; évitez tout contact. En cas de contact accidentel avec le liquide, rincez à l'eau. En cas de contact du liquide avec les yeux, consultez un médecin. Le liquide éjecté de la batterie peut causer des irritations ou des brûlures.

## IV. Entretien et remisage

1. N'autorisez pas les enfants à nettoyer ou faire l'entretien du chargeur de batterie sans supervision.

2. Lorsque la batterie ne sert pas, rangez-la à l'écart d'objets métalliques tels que trombones, pièces de monnaie, clés, clous et vis qui pourraient relier les bornes entre elles. Un court-circuit aux bornes de la batterie peut causer des brûlures ou un incendie.
3. Ne tentez pas de réparer la batterie ou le chargeur de batterie. Pour assurer l'entretien sécuritaire du produit, confiez l'entretien de la batterie ou du chargeur de batterie à un dépositaire-réparateur agréé qui utilise des pièces de rechange identiques.
4. Ne jetez pas la batterie au feu. L'élément pourrait exploser. Vérifiez si la réglementation locale impose des procédures de mise au rebut spéciales.

# CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

# Autocollants de sécurité et d'instruction

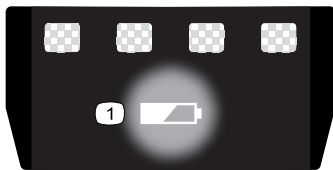


Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



140-8471

decal140-8471



137-9461

decal137-9461

1. État de charge de la batterie

## Modèle 88620



140-8475

decal140-8475

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Programme de recyclage de batteries Call2Recycle®
3. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
4. Ne pas exposer à la pluie.

## Modèle 88625



137-9454

decal137-9454

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Programme de recyclage des batteries Call2Recycle®
3. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
4. Ne pas exposer à la pluie.

Modèle 88640



140-2155

decal140-2155

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Programme de recyclage des batteries Call2Recycle®
3. Tenez la batterie ion-lithium à l'écart du feu ou des flammes.
4. Ne pas exposer à la pluie

Modèle 88660



137-9455

decal137-9455

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
3. Ne pas exposer à la pluie.

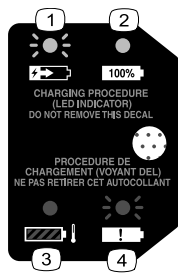
Modèle 88675



137-9456

decal137-9456

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
3. Ne pas exposer à la pluie.



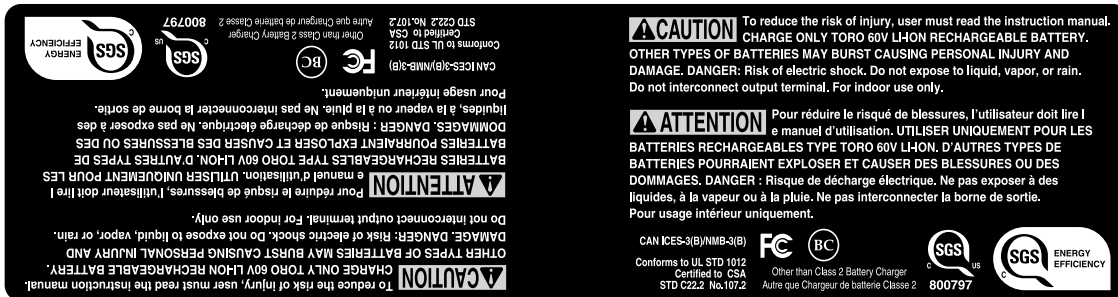
144-3094



144-3098

decal144-3098

1. La batterie est en charge.
2. La batterie est complètement chargée.
3. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.
4. Anomalie de charge de la batterie



144-3096

decal144-3096



137-9462

decal137-9462



137-9463

decal137-9463

1. La batterie est en charge.
2. La batterie est complètement chargée.
3. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.
4. Anomalie de charge de la batterie

# Mise en service

## Montage du chargeur de batterie (option)

Si vous le souhaitez, vous pouvez fixer le chargeur de batterie solidement sur un mur à l'aide des fentes situées au dos.

Montez-le à l'intérieur (par exemple dans un garage ou tout autre endroit à l'abri de l'humidité), à proximité d'une prise de courant et hors de la portée des enfants.

Pour vous aider à monter le chargeur, voir la [Figure 1](#).

Pour fixer le chargeur en place, insérez-le sur les fixations installées à la bonne position (fixations non incluses).

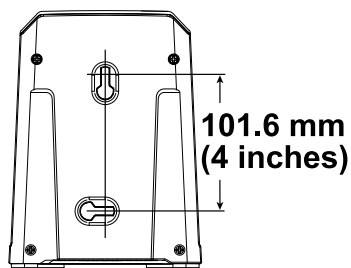


Figure 1

g290534

# Vue d'ensemble du produit

## Caractéristiques techniques

### Chargeur de batterie

Modèle	88602	88605	88610
Type	Chargeur de batterie ion-lithium de 60 V MAX	Chargeur rapide pour batterie ion-lithium de 60 V MAX	Adaptateur, chargeur de batterie ion-lithium 60 V MAX
Entrée	120 V CA 50/60Hz 2 A max.	120 V CA 50/60 Hz 5 A max.	120 V CA 50/60Hz 2 A max.
Sortie	60 V CC MAX 2 A	60 V CC MAX 5,5 A	60 V CC MAX 1 A

### Batterie

Modèle	88620	88625	88640	88660	88675
Capacité de la batterie	2 Ah 108 Wh	2,5 Ah 135 Wh	4 Ah 216 Wh	6 Ah 324 Wh	7,5 Ah 405 Wh
Tension batterie nominale selon le fabricant = 60 V max., 54 V nominale. La tension réelle varie en fonction de la charge.					

### Plages de température adéquates

Charger la batterie entre	5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F)*
Utiliser la batterie entre	-30 °C (-22 °F) et 49 °C (120 °F)
Stocker la batterie/le chargeur entre	5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F)*

\*Le temps de charge sera plus long en dehors de cette plage de température.

Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

# Utilisation

## Charge de la batterie

**Important:** La batterie n'est pas complètement chargée à l'achat. Avant d'utiliser l'outil pour la première fois, placez la batterie dans le chargeur et chargez-la jusqu'à ce que les diodes indiquent que la batterie est complètement chargée. Lisez toutes les consignes de sécurité.

**Important:** Chargez la batterie uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir [Caractéristiques techniques \(page 7\)](#).

**Remarque:** À tout moment, appuyez sur le bouton indicateur de charge de la batterie pour afficher la charge actuelle (diodes).

1. Vérifiez que les événements de la batterie et du chargeur sont exempts de poussière et de débris.
2. Alignez le creux de la batterie ([Figure 2](#)) sur la languette du chargeur.
3. Glissez la batterie dans le chargeur jusqu'à ce qu'elle soit complètement enclenchée ([Figure 2](#)).
4. Pour retirer la batterie du chargeur, faites-la glisser vers l'arrière.
5. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour interpréter les indications du voyant sur le chargeur de batterie.

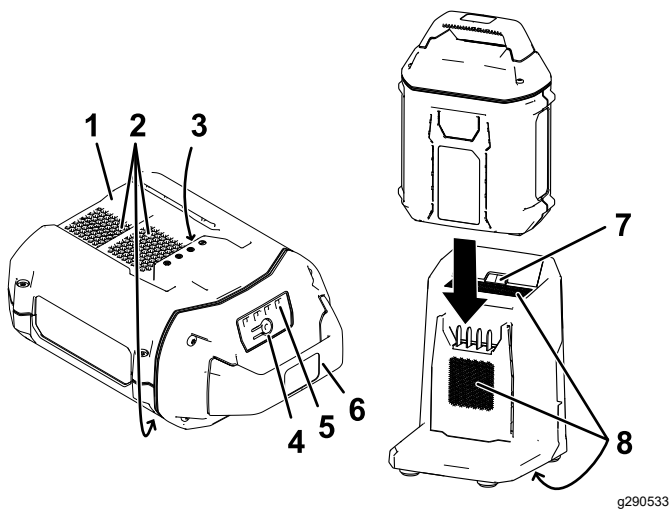
Voyant	Indication
Éteint	Pas de batterie présente
Clignote-ment vert	La batterie est en charge
Vert	La batterie est chargée
Rouge	La température du chargeur et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage appropriée.
Cligno-tement rouge	Anomalie de charge de la batterie*

\*Voir [Dépistage des défauts \(page 11\)](#) pour plus de précisions.

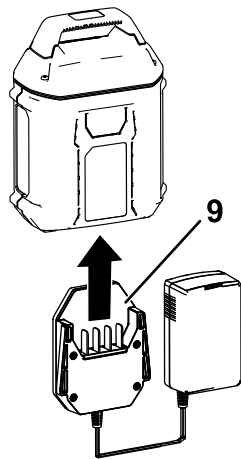
**Important:** Vous pouvez laisser la batterie dans le chargeur pendant une courte période entre deux utilisations.

Si la batterie ne doit pas servir pendant une période prolongée, retirez-la du chargeur; voir [Remisage \(page 10\)](#).





g290533



g331152

**Figure 2**

- |                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| 1. Creux de la batterie        | 6. Poignée             |
| 2. Évents de la batterie       | 7. Diode du chargeur   |
| 3. Bornes de la batterie       | 8. Évents du chargeur  |
| 4. Bouton indicateur de charge | 9. Chargeur adaptateur |
| 5. Diodes (charge actuelle)    |                        |

# Entretien

Aucun entretien et aucune révision ne sont nécessaires dans des conditions normales de fonctionnement.

Pour nettoyer la surface de l'équipement, il suffit de l'essuyer avec un chiffon sec.

Ne démontez pas l'équipement; s'il est endommagé, adressez-vous à votre dépositaire-réparateur agréé.

# Remisage

**Important:** Remisez l'outil, la batterie et le chargeur uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir [Caractéristiques techniques \(page 7\)](#).

**Important:** Si vous remisez la batterie à la fin de la saison, chargez-la jusqu'à ce que 2 ou 3 de ses diodes soient vertes. Ne remisez pas une batterie complètement chargée ou complètement déchargée. Avant de remettre la machine en service, chargez la batterie jusqu'à ce que le voyant gauche du chargeur devienne vert, ou que les 4 diodes de la batterie deviennent vertes.

- Débranchez le produit de l'alimentation (autrement dit, retirez la batterie) et recherchez tout dommage éventuel après utilisation.
- Débarrassez l'appareil de tout corps étranger.
- Ne remisez pas le chargeur en laissant la batterie dessus.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, rangez l'outil, la batterie et le chargeur de batterie hors de la portée des enfants.
- N'approchez pas l'outil, la batterie et le chargeur des agents corrosifs, tels les produits chimiques de jardinage et les sels de dégivrage.
- Pour réduire les risques de blessures graves, ne rangez pas la batterie à l'extérieur ou dans un véhicule.
- Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

# Préparation de la batterie pour le recyclage

**Important:** Après avoir retiré la batterie, recouvrez les bornes de ruban adhésif épais. N'essayez pas de détruire ou de démonter la batterie ni de déposer aucun de ses composants.



Les batteries ion-lithium avec le label Call2Recycle peuvent être recyclées dans n'importe quel centre de recyclage participant au programme Call2Recycle (États-Unis et Canada seulement). Pour trouver le revendeur ou le centre participant le plus proche, téléphonez au 1-800-822-8837 ou rendez-vous sur [www.call2recycle.org](http://www.call2recycle.org). Si vous ne trouvez pas de revendeur ou de centre à proximité, ou si votre batterie rechargeable ne porte pas le label Call2Recycle, contactez votre municipalité pour vous renseigner sur le recyclage responsable de la batterie. Hors des États-Unis et du Canada, veuillez contacter votre dépositaire Toro agréé.

# Dépistage des défauts

Effectuez uniquement les opérations décrites dans cette notice. Tout autre contrôle, entretien ou réparation doit être réalisé par un centre d'entretien agréé ou un spécialiste qualifié si vous n'arrivez pas à résoudre le problème vous-même.

Problème	Cause possible	Mesure corrective
La batterie se décharge rapidement.	1. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.	1. Placez la batterie dans un endroit sec, où la température est comprise entre 5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F).
Le chargeur de batterie est défectueux.	1. La température du chargeur de batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température adéquate. 2. La prise utilisée pour brancher le chargeur n'est pas sous tension.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F). 2. Demandez à un électricien qualifié de réparer la prise.
Le voyant du chargeur de batterie est rouge.	1. La température du chargeur de batterie et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température adéquate.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le, ainsi que la batterie, dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F).
Le voyant du chargeur de batterie clignote en rouge.	1. Une erreur de communication s'est produite entre la batterie et le chargeur. 2. La batterie est faible.	1. Retirez la batterie du chargeur, débranchez le chargeur de la prise secteur et patientez 10 secondes. Rebranchez le chargeur sur la prise secteur et insérez la batterie dans le chargeur. Si le voyant du chargeur clignote encore en rouge, répétez cette procédure. Si le voyant du chargeur de batterie clignote encore en rouge après 2 tentatives, mettez la batterie au rebut correctement dans un centre de recyclage de batteries. 2. Contactez votre dépositaire-réparateur agréé si la batterie est sous garantie, ou mettez la batterie au rebut correctement dans un centre de recyclage de batteries.
L'outil ne fonctionne pas ou fonctionne par intermittence.	1. Il y a de l'humidité sur les fils de la batterie. 2. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil.	1. Laissez sécher ou essuyez la batterie. 2. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée.

# Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

## En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



**AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction –**  
[www.p65Warnings.ca.gov](http://www.p65Warnings.ca.gov).

## Qu'est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all>.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

## Cette loi s'applique-t-elle partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentation, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

## Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

## Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

## Pourquoi le fabricant inclut-il cet avertissement?

Le fabricant a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Le fabricant fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition associée aux produits du fabricant puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, le fabricant a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, le fabricant pourrait faire l'objet de poursuites par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.